



Monsieur Jean-Luc ROULLEAU
Directeur d'établissement
ESTI Idf
Paris, le lundi 12 décembre 2016

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Vos IRP tiennent à vous alerter et alerter la direction de M&T sur :

-Votre entêtement à éviter à tout prix toute confrontation avec vos organisations syndicales en usant de toutes les stratagèmes possibles pour éviter cette épreuve.

-La déliquescence de votre staff managérial qui ne sait plus comment faire pour diriger son personnel, sans les sanctions et la maltraitance psychologique qui deviennent monnaie courante au sein de l'établissement ESTI IDF.

- Votre mépris envers les IRP et leur travail sur des questions existentiels des délégués du personnel remontées en séances maintenant renvoyées « hors compétence » systématiquement !

- Votre manque de compassion pour vos agents, où leurs conjoint(es) qui veulent être muté(es), ou ont trouvé 1 poste en province, par votre refus de lâcher l'agent alors qu'il y a des postes libres...

- Nous avons beaucoup de démissions, beaucoup de personnes qui ne veulent plus être embauchées à l'ESTI Idf à cause de votre règle des 15 ans bloqués en Ile de France (et 1300€ par mois sur Paris). Nous sommes persuadés, que c'est une "stratégie" de votre part pour "justifier" des difficultés à embaucher, difficultés que vous avez créer volontairement, afin de justifier ainsi le recours à des prestataires.

- Votre recourt à la prestation à l'excès pour combler les postes non pourvus sans aucun retour positif dans tous les parcours concernés.

- Cette permanence (17h-19h) inutile avec des prestataires inutiles faisant plus de dégâts sur nos matériels de maintenance que répondre présents et être efficaces...

- Monsieur le Directeur de l'ESTI Idf, nous aimerions savoir s'il vous reste un peu d'humanité dans votre façon de gérer l'établissement que vous avez créé, comme vous nous l'avez vendu « I love les télécoms », ou « c'est moi le DET et c'est moi qui décide... », face aux délégués du personnel...

-De votre mépris sur les avis médicaux, tout comme votre mépris des mises en garde ou des arbitrages de l'inspection du travail.

-L'absence étonnante de NAC pour la deuxième année consécutive, malgré vos promesses de ce début d'année 2016.

-Le manque total de perspective d'avenir à long terme pour ce jeune établissement ESTI IDF pourtant déjà moribond...

-Devant la rupture totale du dialogue social selon l'avis unanime de l'ensemble de vos organisations syndicales représentatives avec la Direction de l'ESTI Idf.

Conformément à l'article 4.2 du titre II du RH 0826, modifié par l'Avenant du 13 décembre 2007 et du 21 avril 2008, les délégations CGT, SUD-Rail et UNSA ferroviaire souhaitent entamer une démarche de concertation immédiate.

En l'attente, recevez, monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

P/la délégation CGT

P/la délégation Sud-Rail

P/la délégation UNSA

M OLIVER JP

Didier COSSIC

GILLES BOUASCHEIOT